Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-212201826-20260924-CM_24_09_26_003-DE

Mairie de Plélo - Place du 11 novembre - 22170 PLÉLO
☎ 02 96 79 53 53 - ✉ mairie@plelo.fr
Site internet : **www.plelo.fr**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLÉLO

Séance du 24 septembre 2026

Date de la convocation : 18 septembre 2026
Date d'affichage : 30 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de Plélo se sont réunis à la mairie sous la présidence de M. Jérémy MEURO, maire.

Présents
Jérémy MEURO – Patrick BRIGANT - Sandrine GUILLAUME – Christian CORBEL – Sophie AUFFRAY Jean-Pierre BALLOUARD - Laure FINGOLO - Erwan CAMUS - Gwendoline GUEGAN Laurie LÉARD - Jean-Christophe BARBOT - Mikaël CORBEL - Guillaume LE COMTE - Guillaume LE COQÛ Annyvonne CORBEL - Jeanne-Noëlle LAMOUR - Philippe LE GUEN - Jean-François LE FLOCH Loïc SORIN – ROUTIER Gaëlle
Absents avec procuration
Marine MALARGÉ à Laure FINGOLO
Stéphanie MORVAN à Loïc SORIN
Laëtitia CORNILY à Erwan CAMUS
Secrétaire de séance : Jean-François LE FLOCH

DÉLIBÉRATION 24-09-26-003

Objet de la délibération : Offre assistance à maîtrise d'œuvre – Transformation du carrefour entre la RD 4 et la rue des Écoles

Madame Sandrine GUILLAUME, adjointe, annonce que la commune souhaite étudier le fonctionnement du carrefour entre la RD4, la rue des Écoles et la rue de la Solidarité, afin d'en améliorer la sécurité et d'identifier les possibilités d'évolution de l'aménagement.
La mission comprend :

- une tranche ferme **:** études préliminaires (EP), avant-projet (AVP) et validation en phase PRO de la solution sans feux retenue ;
- une tranche optionnelle**,** activable si la solution avec feux est retenue, comprenant les études de conception et l'assistance jusqu'à la réception des travaux.

Montant des prestations :

- Offre de base (EP – AVP – PRO) : 4 065 € HT
- Option 1 – études complémentaires : 9 535 € HT**,** si nécessaire
- Option 2 – réunion supplémentaire sur site : 950 € HT, si nécessaire

Entendu l'exposé, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, accepte la proposition commerciale de CeRyX Trafic System comme décrite ci-dessus pour l'assistance à maîtrise d'œuvre. Les prestations optionnelles pourront être commandées ultérieurement en fonction des besoins et du choix de la solution d'aménagement.

Le Maire ,
Jérémy MEURO

Le secrétaire de séance
Jean-François LE FLOCH